

TOURNAN • EN • BRIE

GRANDIR

à

TOURNAN



PETITE ENFANCE

ENFANCE

JEUNESSE

26
27

Tournan
enbrie
MA VILLE

Renseignements : 01 64 42 52 45/46 - www.tournan-en-brie.fr



Vacances scolaires

RENTRÉE DES CLASSES mardi 1^{er} sept. 2026

VACANCES DE LA TOUSSAINT du samedi 17 oct. au lundi 2 nov. 2026

VACANCES DE NOËL du samedi 19 déc. au lundi 4 jan. 2027

VACANCES D'HIVER du samedi 6 fév. au lundi 22 février 2027

VACANCES DE PRINTEMPS du samedi 3 avr. au lun. 19 avril 2027

VACANCES D'ÉTÉ samedi 3 juil. 2027

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 7 mai 2027 (Ascension)

SOMMAIRE

PETITE ENFANCE	4
VIE SCOLAIRE	8
SPORTS & LOISIRS	14
CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL	20
ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX	22
HANDICAP	24
QUOTIENT FAMILIAL & TARIFS	26

Édito

Mesdames, Messieurs, chers parents d'élèves,

À Tournan, grandir est une aventure que nous avons à cœur d'accompagner à chaque étape.

Ce guide a été pensé pour vous, familles, parents, enfants et jeunes, comme un repère simple et utile au quotidien. Il rassemble tout ce qui fait la vie de notre ville : des solutions d'accueil pour les tout-petits, des parcours éducatifs de qualité, des activités pour s'épanouir, découvrir, grandir... ensemble.

Parce que nos enfants sont notre priorité, la Ville consacre 25 % de son budget à l'enfance. C'est un choix fort, assumé, qui se traduit par des actions concrètes, accessibles à tous. Les dispositifs CLACS, KLIC et BUT en sont de belles illustrations : ils ouvrent des horizons, encouragent la curiosité et permettent à chacun de trouver sa place.

Cette année marque aussi une belle nouveauté. Avec l'ouverture du bassin nautique intercommunal, nous lançons les PLOUFs (Plongeurs de OUF) : un dispositif qui offre à tous les jeunes de 4 à 18 ans 12 entrées gratuites à la piscine. Une manière simple et joyeuse de découvrir le centre aquatique et de favoriser l'apprentissage de la natation, le plaisir de l'eau et les moments partagés.

Grandir, c'est aussi évoluer dans un cadre agréable et apaisant. C'est pourquoi nous avons végétalisé l'ensemble des cours des écoles maternelles lors du précédent mandat, pour offrir aux plus petits des espaces plus verts et plus adaptés. Demain, ce seront les écoles élémentaires qui bénéficieront à leur tour de ces aménagements.

Nous continuons également d'adapter nos équipements aux besoins des familles : la petite crèche verra sa capacité d'accueil augmenter, et une nouvelle aire de jeux sera bientôt installée.

À travers ce guide, c'est toute une vision que nous partageons : celle d'une ville attentive, vivante, où chaque enfant peut grandir sereinement, s'épanouir et construire son avenir.



Laurence GAIR
Adjointe au Maire
chargée de l'enfance,
de la vie scolaire
et de la jeunesse



Sandrine BRUSSELLE
Conseillère municipale
déléguée aux projets
et actions scolaires



Pascale GOMEZ
Conseillère municipale
déléguée aux projets
liés à la petite enfance



Anne HAMLIN
Conseillère municipale
déléguée aux initiatives
jeunes

Laurent GAUTIER
Maire de Tournan-en-Brie
Conseiller Départemental
Président de la Communauté
de Communes « Les Portes Briardes,
entre villes et forêts »



Service enfance

📍 2, Place E. de Rothschild

☎ 01 64 42 52 45/46

✉ info@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi

8h30 • 12h et 13h30 • 17h30

Mardi, jeudi, samedi

8h30 • 12h

PETITE ENFANCE

avant l'arrivée de bébé

Vous attendez un enfant ?

Tout d'abord félicitations !

Même si vous n'avez pas encore décidé le mode de garde, engagez au plus tôt vos

démarches pour préparer le moment où vous prévoyez de reprendre le travail :

- dossier de demande de place
- recherche d'une assistante maternelle.

POUR TOUTE INFORMATION,

LE SERVICE ENFANCE

SE TIENT À VOTRE

DISPOSITION.

petite crèche « La Farandole »

La Farandole accueille les enfants de 4 mois jusqu'à l'entrée en maternelle au sein d'une structure collective. Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnels qualifiés de la petite enfance. Agréée par le Département, La Farandole ouvre ses portes du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Fermeture une semaine aux vacances de Noël et de printemps, et trois semaines en août.

Attribution des places

Places attribuées selon :

- l'âge de l'enfant
- l'emploi des deux parents
- les jours/temps d'accueil demandés

LA DÉCISION D'ATTRIBUTION EST COMMUNIQUÉE PAR COURRIER.

Personnel

L'équipe professionnelle de la petite crèche est composée :

- d'une directrice éducatrice de jeunes enfants,
- d'auxiliaires de puériculture
- d'agents qualifiés (petite enfance)

Projet éducatif

- épanouissement psycho-moteur et intellectuel
- initiation à la vie de groupe
- intégration à la vie sociale
- sécurité morale et affective
- acquisition de l'autonomie

Types d'accueil

ACCUEIL RÉGULIER (CONTRAT)
Journée complète. Demande à effectuer auprès de la structure et **examinée en commission, une fois par an.**

ACCUEIL OCCASIONNEL

Accueil de courte durée pour favoriser la socialisation de l'enfant en permettant aux parents de disposer de temps libre. Accueil en fonction des créneaux disponibles, de 8h à 11h30 et de 14h à 17h30. Réservations auprès de la structure.



Petite crèche La Farandole

Du lundi au vendredi, de 7h à 19h

📍 5, Place E. de Rothschild 📞 01 64 07 93 58
✉ info@touran-en-brie.fr 🌐 www.touran-en-brie.fr



crèche familiale « Bulle d'éveil »

La crèche familiale (syndicat inter-communal Gretz-Tournan) engage des assistantes maternelles agréées par le Département. Elles sont encadrées et accompagnées par une directrice puéricultrice et des éducatrices de jeunes enfants.

Fonctionnement

Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles.
Participation aux jardins d'enfant à la crèche une fois par semaine. Partenariats avec des intervenants (médiathèque, musicien, ...).
Visites des éducatrices de

jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles.

Accueil

Enfants accueillis dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en maternelle, en journée complète du lundi au vendredi entre 7h à 19h. Une place d'accueil relais est proposée en cas d'absence de l'assistante maternelle.

Démarches

Demande de place à effectuer directement auprès de la structure.
Une commission se réunit une fois par an.
Tarif en fonction des revenus et du barème CAF.

Assistantes maternelles indépendantes

Pour la garde de votre enfant, vous pouvez aussi faire appel à une des assistantes maternelles référencées. Professionnelles de la petite enfance dont les parents sont les employeurs directs. Accueil au domicile des assistantes maternelles (4 enfants max., de moins de 6 ans). Agréées par le Département après avis de la PMI.

**LISTE DES
ASSISTANTES
MATERNELLES
INDÉPENDANTES
DISPONIBLE AU
SERVICE ENFANCE.**

tarification et aides

Structures collectives (municipales et familiales)

Participation financière calculée en fonction des ressources de chaque famille sur la base d'un taux d'effort fixé par la CAF.

Taux dégressif selon le nombre d'enfants dans la famille. En cas d'enfant en situation de handicap (bénéficiaire de l'AAEH) et à charge, le tarif inférieur est retenu.

Règle appliquée autant de fois qu'il y a d'enfant(s) en situation de handicap dans le foyer.

Complément de libre choix du mode de garde

Aide versée pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde à domicile. Le montant est calculé par la CAF selon les ressources et l'âge de l'enfant. Ne concerne pas les structures d'accueil collectives et familiales.

Si vous choisissez de cesser ou réduire votre activité professionnelle pour garder votre enfant :

Complément de libre choix d'activité (CLCA)

PRÉPARE

POUR LES ENFANTS NÉS DEPUIS LE 01/01/20

- 1^{er} enfant : si vous êtes en couple, chaque parent peut prendre 6 mois de congé. Si vous êtes seul(e) : 12 mois.
- 2^{ème} enfant et +, si vous êtes en couple, chaque parent peut prendre 24 mois de congé dans la limite des 3 ans de l'enfant.

Crédit d'impôt

Crédit d'impôt possible pour les frais de garde de vos enfants à charge de moins de 6 ans, en cas de garde à l'extérieur du domicile (assistante maternelle, multi-accueil, accueil périscolaire ou de loisirs...).

Congé supplémentaire de naissance

Le congé supplémentaire de naissance a été adopté par la loi de financement pour la Sécurité Sociale pour 2026. Il entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2026. Il s'agit d'un congé supplémentaire d'un à deux mois par parent, à poser en une fois ou en deux périodes d'un mois, simultanément ou en alternance entre parents.

L'indemnisation s'élève à 70% du salaire net le premier mois puis à 60% le deuxième mois.

Condition : avoir pris le congé maternité, paternité ou d'adoption avant. Ce congé supplémentaire ne remplace pas le congé maternité/paternité/adoption.



Mairie de Tournan-en-Brie

📍 Place E. de Rothschild

☎ 01 64 42 52 42

✉ info@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

**Lundi, mardi, mercredi,
jeudi, vendredi**

8h30 • 12h et 15h • 17h30

Samedi

8h30 • 12h

Service enfance

📍 2, Place E. de Rothschild

☎ 01 64 42 52 45/46

✉ info@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi
8h30 • 12h et 13h30 • 17h30

Mardi, jeudi, samedi

8h30 • 12h

CAF

☎ 0810 25 77 10

Maison des Solidarités / PMI

📍 16, Place E. de Rothschild
(derrière l'Église)

☎ 01 64 25 07 04



Crèche familiale Bulle d'éveil

Du lundi au jeudi,
8h30-12h30 et 13h30-17h

Vendredi,
8h30-12h30 et 13h30-15h30

📍 10, rue de Provens

☎ 01 64 07 04 64

✉ crechefamiliale@bulledeveil.com



Service enfance

📍 2, Place E. de Rothschild

☎ 01 64 42 52 45/46

✉ info@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi
8h30 • 12h et 13h30 • 17h30

Mardi, jeudi, samedi
8h30 • 12h

VIE SCOLAIRE

inscriptions scolaires

L'entrée en maternelle est une étape importante pour l'enfant et sa famille. Les inscriptions en maternelle se font chaque année de mi-janvier à fin mars. Les démarches sont à effectuer auprès du service enfance.

Une école près de chez vous

- 4 écoles maternelles
- 3 écoles élémentaires

Si l'enfant a 3 ans au jour de la rentrée ou avant la fin de l'année civile en cours, il peut

être scolarisé dans l'école maternelle à laquelle est rattaché son domicile. La fréquentation régulière est obligatoire.

Puis, à partir de 5/6 ans, il entre à l'école élémentaire.



Documents à fournir

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile (- de 3 mois)
- en cas de divorce, photocopie du jugement

Démarches

Les inscriptions à l'école, à la restauration scolaire, à l'accueil du matin et du soir ou au centre de loisirs s'effectuent au service enfance.

**FORMULAIRES
D'INSCRIPTION (ÉCOLE
ET ACCUEIL DE LOISIRS)
DISPONIBLES SUR WWW.
TOURNAN-EN-BRIE.FR**

Dérogations

L'affectation dans une école se fait par sectorisation afin d'obtenir un bon équilibre des effectifs. Pour une demande de dérogation vers une autre école, le formulaire est à retirer

au service enfance pendant la période d'inscription.

La commission enfance, composée de conseillers municipaux, statue au mois de mai de chaque année. Les demandes sont examinées selon des critères stricts et prédéfinis.

Fournitures en un KLIC

Particulièrement attachée au principe républicain qui garantit l'accès gratuit à l'école pour tous et afin d'aider les familles à la rentrée, la Ville distribue aux élèves d'élémentaire un KLIC (Kit Lire Instruire Compter) composé de fournitures scolaires essentielles (trousse, stylos, cahier de texte, ...) : tout y est pour bien démarrer l'année scolaire.

**LA DISTRIBUTION DES KLIC
EST PRÉVUE LE 29 AOÛT DE
9H30 À 12H30 À LA MDJ
(7, RUE D'ARMAINVILLIERS)**

Établissements scolaires

Maternelles

École du Centre

DIRECTRICE Mme LANDOUR

📍 1, rue des écoles
☎ 01 64 07 27 22

École de la Madeleine

DIRECTRICE Mme GAUTHEROT-DEROY

📍 4, rue de la Corderie
☎ 01 64 07 10 78

École du Moulin à Vent

DIRECTRICE Mme ARLANDIS

📍 Chemin des écoliers
☎ 01 64 07 15 64

École Santarelli

DIRECTRICE Mme TORQUET

📍 2, rue Baden Powell
☎ 01 64 25 46 29

Élémentaires

École du Centre

DIRECTRICE en cours de nomination

📍 1, rue des écoles
☎ 01 64 07 01 77

École Odette Marteau

DIRECTRICE Mme LANGLAIS

📍 Rue de la Corderie
☎ 01 64 07 07 65

École Santarelli

DIRECTRICE Mme JOSSET

📍 2, rue Baden Powell
☎ 01 64 25 44 25

Collège / Lycée

Collège J.-B. Vermay

PRINCIPALE Mme OSSET

📍 Avenue du G^{al} de Gaulle
☎ 01 64 07 07 40
www.jean-baptiste-
vermay.ac-creteil.fr

Lycée polyvalent C. Ader

PROVISEUR M. ROUGIER

📍 76, rue G. Clemenceau
☎ 01 64 07 20 18
www.lyceeader.eu



Service enfance

📍 2, Place E. de Rothschild

☎ 01 64 42 52 45/46

✉ info@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi
8h30 • 12h et 13h30 • 17h30

Mardi, jeudi, samedi
8h30 • 12h

Le temps du repas

Les 4 restaurants scolaires de la Ville permettent aux enfants de déjeuner dans leur école.

Des menus de qualité

Repas livrés en liaison froide par des professionnels. Une diététicienne veille à la qualité des repas et à leur équilibre nutritionnel. Chaque trimestre, une commission se réunit en présence :

- de la société de restauration (diététicienne)
- des représentants de la Ville (élue à l'enfance, responsable de l'enfance)
- des représentants de chaque site de restauration (centres de loisirs et multi-accueil)
- des représentants de parents d'élèves élus.

La Ville a fait le choix de repas à base de produits issus de l'agriculture locale.

Le pain est fourni chaque jour par les boulangeries de Tournan. Des yaourts de Courcelles.

Le personnel

Pendant le repas, les enfants sont encadrés par les équipes de restauration et d'animation, en élémentaire, et par les ATSEM en maternelle. Tous ont un rôle d'éducateur, pour que le temps du repas soit un moment agréable et convivial.

Le self

Le self des tout-petits est adapté aux maternelles. Il rend les enfants actifs et impliqués dans leur repas. Les enfants d'élémentaire déjeunent, eux aussi, en self, développant ainsi leur autonomie. Chaque repas propose quatre

composantes avec entrée et/ou fromage - plat principal - dessert.

Un repas végétarien est servi une fois par semaine.

Les menus sont consultables sur www.tournan-en-brie.fr.

Sans modifier les tarifs, la Ville propose désormais des produits ultra locaux lors des repas (produits de la Ferme de Courcelles).

PAI : les enfants présentant des allergies sont accueillis avec un PAI et un panier repas fourni par la famille. Un tarification spécifique est alors appliquée.

Inscription et paiement

Le paiement peut s'effectuer en espèce, chèque ou carte bancaire via le portail famille. Tarif en fonction du quotient familial. Inscription à renouveler tous les ans.



accueil périscolaire

L'accueil périscolaire prend en charge les enfants de maternelle et d'élémentaire, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Accueils du matin et du soir situés sur chaque groupe scolaire et encadrés par un personnel qualifié. Ces accueils sont des moments de jeu, de convivialité et une transition entre le milieu familial et l'école. Le matin, un petit-déjeuner est servi jusqu'à 8h. Le soir, après le goûter (compris dans la prestation), des activités d'éveil adaptées au rythme et aux besoins des enfants sont proposées.

étude surveillée

En élémentaire, la Ville propose une étude surveillée (devoirs), de 16h30 à 18h, les jours d'école. Assurée par des enseignants ou des intervenants extérieurs.

- Récréation (16h30-17h) : goûter à prévoir.
- Étude surveillée (17h-18h). Les enfants peuvent ensuite rejoindre le périscolaire jusqu'à 19h.

facturation

Les familles reçoivent, une fois par mois, par mail ou voie postale la facture des repas pris à l'école, de l'accueil pré et post-scolaire. Le paiement de chaque facture peut s'effectuer en espèces, par chèque ou via le **portail famille**.

Les chèques peuvent être déposés dans la boîte aux lettres du service enfance ou remis en mains propres aux agents du service enfance. Les espèces doivent être remises en mains propres. La date limite de paiement est indiquée sur chaque facture.

portail famille

Pour faciliter le quotidien des familles, la Ville de Tournan a créé une plateforme de paiement des prestations liées à la vie scolaire. Accessible sur www.tournan-en-brie.fr

Cliquer sur « portail famille ». L'identifiant est mentionné sur chaque facture ou peut être communiqué par le service enfance.

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

Pour permettre aux familles qui ont à la fois des enfants en maternelle au Moulin à Vent et en élémentaire de pouvoir déposer et récupérer chaque enfant en toute sérénité, la Ville a adapté les horaires d'entrée et de sortie de l'école du Moulin à Vent. Horaires du Moulin à Vent (ouverture des grilles) : 8h05-8h15 / 11h35-11h45 / 13h35-13h45 / 16h05-16h45

7H					
8H	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
9H					
10H	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
11H					
12H			ACCUEIL DE LOISIRS		
13H	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE	MATERNELLES accueil à l'école du Moulin à Vent et à l'école Odette Marteau ÉLÉMENTAIRES	PAUSE MÉRIDIENNE	PAUSE MÉRIDIENNE
14H			accueil à l'école Odette Marteau		
15H	TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE		TEMPS SCOLAIRE	TEMPS SCOLAIRE
16H					
17H	ÉTUDE (RÉAUF)F	ACCUEIL PÉRISCO.		ÉTUDE (RÉAUF)F	ACCUEIL PÉRISCO.
18H					
19H	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE		ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



à savoir

• **BUT : Bon Unique de**

Transport. La Ville agit pour les collégiens et lycéens de Tournan usagers des transports (scolarité) qui peuvent bénéficier des Bons Uniques de Transport. Conditions : être tournanais, collégien ou lycéen et avoir le pass Navigo.

• **Pour limiter la surcharge des cartables des collégiens,** la Ville de Tournan-en-Brie a financé l'achat de manuels en double.

• **Des éducateurs interviennent dans les écoles élémentaires** pour les activités physiques et sportives sur le temps scolaire. La Municipalité finance les activités (natation, escalade, tennis, judo, équitation) et le transport pour rejoindre les structures.

• **La Ville favorise la découverte de la musique** en finançant l'intervention de

professeurs du Conservatoire Couperin dans les écoles (éveil musical, pratique instrumentale et chant).

• **Les classes découverte** s'adressent en priorité aux enfants de CM1 selon le projet des enseignants. L'objectif est que chaque enfant puisse partir une fois au cours de sa scolarité. Participation financière calculée en fonction du quotient familial.

• **Pour lutter contre la fracture numérique et l'échec scolaire,** la Ville a équipé les classes d'élémentaire d'écrans interactifs. Par ailleurs, des ordinateurs portables sont en cours de déploiement dans les écoles.

• **La Municipalité affecte un Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles** dans chaque classe de maternelle. Les ATSEM jouent un rôle dans

le développement des enfants (autonomie et bien-être) et assistent les enseignants (festivités, sorties, ateliers...). Membres de l'équipe éducative, ils sont garants de la qualité sanitaire des locaux et sont présents durant le repas. Ils veillent à l'accueil et accompagnent les enfants dans leur apprentissage de l'autonomie alimentaire.

• **Les animateurs diplômés (BAFA, BAFD)** accueillent des groupes d'enfants en activités éducatives. Ils participent également à l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne.

• **DEN (Délégués de l'Éducation Nationale) :** association reconnue d'utilité publique chargée de nommer officiellement des référents locaux veillant aux conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.



SPORTS ET LOISIRS

accueil de loisirs

Le mercredi (journée complète ou matin ou après-midi) et pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent être accueillis en centre de loisirs.

L'encadrement et l'animation sont assurés par des professionnels.

• **Maternelle** : Moulin à Vent (possibilité d'accueil à Odette Marteau, puis navette)
📍 Chemin des écoliers
☎ 01 64 07 17 03

• **Élémentaire** : Odette Marteau
📍 Rue de la Corderie
☎ 01 64 07 22 05

MERCREDI : JOURNÉE COMPLÈTE OU DEMI-JOURNÉE (7H-13H AVEC REPAS OU 13H-19H SANS REPAS).
ÉTÉ : JOURNÉE COMPLÈTE



Service enfance

📍 2, Place E. de Rothschild
☎ 01 64 42 52 45/46
✉ info@tournan-en-brie.fr
🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi
8h30 • 12h et 13h30 • 17h30

Mardi, jeudi, samedi
8h30 • 12h



Journée type au centre de loisirs

- **7h-9h** accueil des enfants avec petit déjeuner jusqu'à 8h et jeux calmes
 - **9h-9h30** jeux libres
 - **9h30-11h** activité créative, sportive, d'expression
 - **11h-11h30** temps libre et passage aux toilettes
 - **11h45-13h30** temps de restauration
 - **13h30-14h** temps calme (coucher des petits) / accueil de 1/2 journée (sauf vacances d'été)
 - **14h-16h** activités, grands jeux...
 - **16h15-17h** goûter
 - **17h-19h** accueil des parents.
- Des sorties sont régulièrement proposées en demi-journées ou journées complètes.

Passerelle

PRINCIPE

À la fin du CM2 et jusqu'en 5^{ème}, les enfants se sentent trop grands pour jouer avec les élémentaires, mais ne sont pas très à l'aise avec les élèves de 3^{ème}. Pour faciliter cette transition, la Ville dédie des animateurs qui leur proposent des activités de leur âge, aussi bien parmi les plus jeunes qu'au milieu des plus âgés : **C'EST LA PASSERELLE.**

QUAND ET OÙ ?

Pendant les vacances scolaires, les enfants de 10-12 ans sont accueillis au centre de loisirs Odette Marteau (rue de la Corderie) pour la matinée, avec les élémentaires. Ils sont ensuite accompagnés à la Maison des Jeunes (7, allée d'Armainvilliers) pour l'après-midi, avec les 13-17 ans.

Maison des jeunes

Les adolescents ont, eux aussi, droit à leur accueil spécifique. La Maison des Jeunes est ouverte aux 13-17 ans, pendant les vacances scolaires.

PRINCIPE

La MDJ est un lieu ouvert en accès libre et gratuit. Les jeunes Tournaisiens, de 13-17 ans, peuvent s'y présenter quand ils le souhaitent, entre 13h et 19h, du lundi au vendredi, et ce, pendant chaque période de vacances scolaires.

ANIMATIONS

Les animations sont prévues pour répondre aux attentes des jeunes : Parc de loisirs, bowling, cuisine, babyfoot, console de jeux, Urban Jump, ciné : il y en a pour tous les goûts !

Séjours

Qu'il s'agisse d'un séjour à la mer, d'un voyage à l'étranger, ou d'une colonie digne d'un aventurier, la Ville propose aux enfants tournaçais, de 6 à 17 ans, de partir en vacances l'été. Inscription courant avril pour juillet ou août. Tarif en fonction du quotient familial.

Camping

Les enfants inscrits au centre de loisirs l'été se voient proposer un séjour de 5 jours (maternelles) ou de 10 jours (élémentaires) au camping de Tournan. L'occasion de passer quelques jours entre copains avec les animateurs qu'ils connaissent. Renseignements au service enfance.

CLACS

La Ville encourage la pratique des activités culturelles et sportives sur son territoire.

Elle distribue donc, tous les ans, des bons CLACS (Coupons Loisirs Activités Culture et Sport) pour la rentrée scolaire. Ces bons (30 €) sont distribués aux familles tournaçaises pour les inscriptions des enfants de 3-18 ans dans une association de la ville.

Pour la saison 2026/2027, la distribution des CLACS est prévue le 24 juin de 18h à 20h à la Grange (Mairie), le 29 août de 9h30 à 12h30 à la MDJ - 7, allée d'Armainvilliers et le 5 septembre (lors du forum des associations) à la Ferme du Plateau.

Glisse

La Ville s'est dotée d'un skatepark, répondant à la demande de la jeunesse. Éclairé depuis 2021, cet équipement permet la pratique des sports, même à la tombée de la nuit. L'ouvrage propose plusieurs zones d'activités. Le skatepark est en accès libre, à côté de la salle des Fêtes, rond-point Santarelli.

Et, récemment, une piste de BMX a été aménagée au stade municipal !

Bibliothèque municipale

Entrée, carte d'emprunt et consultation sur place gratuites pour tous les Tournanais.

Lectures de contes. Participation à la saison culturelle de la Ville. Accueil de classes et intervention dans les centres de loisirs. Connexion Wifi gratuite pour ses adhérents et bibliobox (contenus gratuits et téléchargeables).

Consultation gratuite de la presse numérique.

📍 Place E. de Rothschild ☎ 01 64 07 04 87

✉ bibliotheque@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 14h • 18h **Mercredi** 10h • 12h30 et 14h • 18h

Jedi 14h • 18h **Vendredi** 14h • 20h (nocturne)

Samedi 10h • 12h30 et 14h • 18h

équipements sportifs

Stade municipal

- terrains (rugby et football)
 - boulodrome
 - tir à l'arc
 - skatepark
 - terrain synthétique : foot
 - piste d'athlétisme
 - terrains de tennis
- (6 courts extérieurs, 2 couverts)

Stade cynophile

- route de Coulommiers

Dojo

- rue de la Corderie

Salle de tir à l'arc

- rue Georges Clémenceau

Squares

- Square Forgemol de Bosquenard
Rue du Château (de 1 à 8 ans)
- Square Marin
Rue de l'Abreuvoir (de 4 à 10 ans)
- Square du Moulin à Vent
Chemin des Écoliers (de 1 à 8 ans)

City Stades

- Square de la Madeleine
- Place de la Madeleine
- 7, allée d'Armainvilliers (MDJ)
- Rue René Leblond

Gymnases

- Féry : rue Georges Clémenceau (hand, foot, badminton, twirling)
- J.-B. Vermay : avenue du Général De Gaulle (basket, roller, futsal, athlétisme)

Centre aquatique intercommunal

- 105, rue de Paris



Service vie locale et associative

📍 Place E. de Rothschild
☎ 01 64 42 56 22

✉ info@tournan-en-brie.fr
🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

**Lundi, mardi,
jeudi, vendredi**
8h30 • 12h et 15h • 17h30
Mercredi
8h30 • 12h

associations sportives

APMRT

Pêche sous différentes formes

À partir de 7 ans

Didier JEHENNE

☎ 06 73 02 37 16

✉ jehenne.didier@gmail.com

ASCT Course et athlétisme

Athlétisme, running

À partir de 6 ans

Xavier GYONNET

☎ 06 70 33 92 00

✉ asctcourse.tournan@gmail.com

ASCT Les Archers de la Marsange

Tir à l'arc occidental

À partir de 12 ans

Noëlle COMPOINT

☎ 06 82 83 20 56

✉ noelle.compoint@orange.fr

Kyudo - Tir à l'arc japonais

À partir de 15 ans

Nadine MEYER

☎ 06 60 58 80 50

✉ nadine.meyer@bbox.fr

ASCT Pétanque

Concours, championnats

Yves DUBENT

☎ 06 76 63 87 00

✉ yves.dubent14@gmail.com

ASCT Les Gobe Chemins

Randonnées pédestres

À partir de 12 ans

Nelly VALLEE

☎ 06 76 10 23 10

✉ vallee.rando@orange.fr

Marin Tournan BMX

**BMX race, compétition
et loisir**

À partir de 5 ans

Arnaud DELATOUR

☎ 06 13 57 15 07

✉ tournanbmx@gmail.com

Poney club de la Rosière

Cours, stage, compétition

À partir de 4 ans

☎ Léa PARMENTIER

06 82 06 43 41

✉ parmentierlea@orange.fr

Roller Skating

Rando, course en int. et ext.

Enfants de tous niveaux

Estelle CAVRET

☎ 06 48 14 09 01

✉ contact@roller-tournan.org

Rugby Centre 77 GTO

Entraînements et tournois

À partir de 6 ans

Franck LACLIE

☎ 07 88 15 91 38

✉ franck.laclie@orange.fr

SCGT Aïkido

Gestion du ying et du yang et de l'énergie

À partir de 12 ans

Thierry LECOEUR

☎ 06 21 74 41 12

✉ aikidoscgt@gmail.com

SCGT Badminton

Guillaume ZIEGER

☎ 06 18 19 82 49

✉ gretz.tournan.badscgt@gmail.com

SCGT Basket-ball

À partir de 6 ans

Carlos DOS SANTOS

☎ 06 11 67 69 19

✉ basketdsc@gmail.com

SCGT Capoeira

Jorge GONCALVEZ

☎ 06 51 77 44 41

✉ damballahcapoeira@gmail.com

SCGT Cyclisme

Compétition, cycloport, gravel

Julien GUILLAUME

☎ 01 85 94 00 57

✉ scgt77cyclisme@gmail.com

SCGT Football

Bernard DURAND

☎ 07 85 85 14 74

✉ bernarddurand7740@neuf.fr

SCGT Gym artistique

Aurel CAMBRONE

☎ 06 50 83 79 96

✉ scgtgym@gmail.com

SCGT Handball

Loisir et compétition

À partir de 7 ans

✉ scgt.77.handball@gmail.com

SCGT Judo

Pratique du judo et du taïso

À partir de 4 ans

Pierre PASCO

☎ 07 76 57 11 42

✉ judo77220@gmail.com

SCGT Jujitsu

Sport de combat, self-défense

À partir de 12 ans

Jean-Jacques FIOT

☎ 06 28 54 44 42

✉ fiot.jean-jacques@wanadoo.fr

SCGT Karaté

Sport de combat, self-défense

À partir de 4 ans

Thierry LY

☎ 06 83 47 74 20

✉ contact@scgt-karate.fr

SCGT Taekwondo, sinkido

Taekwondo, baby, self défense, handisport, autodéfense

À partir de 3 ans

Aurelie DA SILVA

☎ 06 72 43 45 05

✉ aurelietkd@aol.com

SCGT Tennis de table

Loisirs et compétitions

À partir de 7 ans

Philippe GAMACHE

☎ 06 95 93 84 92

✉ tdt.gretztournan@gmail.com

SCGT Vovinam viet vo dao

Art martial vietnamien,

À partir de 3 ans

Élodie BONNARD

☎ 06 23 60 30 80

✉ vovinamgt@yahoo.fr

Stud'asso

Cours de skateboard

À partir de 5/6 ans

Matteo SEBBOK et Thibault

MALLINGER

☎ 07 81 49 37 65

☎ 06 84 82 61 31

✉ studasso.tournan@gmail.com

Tennis Club

Initiation, perfectionnement, compétitions

À partir de 5 ans

Jean-François BENOIST

☎ 06 12 10 10 83

✉ ecoletct@orange.fr

✉ tc.tournan@fft.fr

Twirling bâton

Hélène MIRA

☎ 06 30 89 76 73

✉ twirling.tournan@gmail.com

VTT de Tournan

À partir de 4 ans

Sébastien LAURENT

☎ 06 80 89 76 45

✉ vtttournan@gmail.com



Service vie locale et associative

📍 Place E. de Rothschild ☎ 01 64 42 56 22

✉ info@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 • 12h et 15h • 17h30

Mercredi 8h30 • 12h



Conservatoire Couperin

📍 101, rue de Paris

☎ 01 64 07 14 35

✉ contact@couperin.fr

🌐 www.couperin.fr

DISCIPLINES

cours individuels :

cordes, bois, piano,
cuivres, musiques
actuelles...

cours collectifs :

orchestre et percussions,
jazz, éveil musical...

Maison des arts et des loisirs de tous (MALT)

📍 101, rue de Paris

☎ 01 64 07 10 77

✉ contact@malt77.org

🌐 malt77.org

DISCIPLINES

danse :

éveil, modern jazz,
danse de salon et
orientale, salsa/bachata,
hip hop, west coast
swing

arts de la scène :

théâtre, conte musical,
atelier spectacle

arts visuels :

dessin et peinture
académiques,
scrapbooking, Bulles
d'arts, multi-arts en
famille

bien-être :

yogamini, gym
tonique/douce, pilates,
relaxation, stretching,
yoga, do in, hiit...

science/technique :

modélisme,
informatique, repair café





CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Vos élus ont imaginé, défendu et porté ce projet attendu : le centre aquatique intercommunal des Portes Briardes a ouvert le 13 mai dernier. Cet équipement moderne, pensé pour tous les âges, vient enrichir l'offre de loisirs et de sport de notre commune. Il permet à chacun de profiter d'un espace de détente, d'apprentissage et de pratique sportive dans des conditions optimales.

Une offre adaptée à tous

Au programme : natation, détente et activités pour les enfants comme les adultes. L'équipement intercommunal est doté :

- d'un bassin sportif de 25 mètres (4 couloirs),
- d'un bassin d'apprentissage de 125 m² avec jeux d'eau et banquette à jets,
- d'un Splashpad (aire de jeux sèche) de 50 m²,
- à l'extérieur, d'un espace

de 2 000 m² avec toboggan de 20 mètres à trois couloirs, terrasse, aire de jeux et plage végétale.

Activités

- École de natation
- Bébés nageurs
- Aquabike
- Aquajump
- Aquaboxe
- Aquatonic
- Aquadouce
- Aquatraining



Centre Aquatique Intercommunal L'Eau vive

📍 105, rue de Paris
 ☎ 01 64 42 52 45/46
 🌐 www.facebook.com/CentreAquatiqueEauVive/

HORAIRES D'OUVERTURE PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi, vendredi
 11h30 • 13h30 et 16h • 20h
Mardi, jeudi
 11h30 • 13h30 et 16h • 20h30
Mercredi
 10h • 20h
Samedi
 9h • 13h et 14h30 • 18h
Dimanche
 9h • 13h et 14h30 • 18h

HORAIRES D'OUVERTURE PETITES VACANCES SCOLAIRES

Du lundi au vendredi
 10h • 20h
Samedi, dimanche
 9h • 13h et 14h • 19h

HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES D'ÉTÉ

Du lundi au jeudi
 10h • 20h
Vendredi
 10h • 22h
Samedi, dimanche
 9h • 13h et 14h • 19h



Tarifs

Entrées :

Adulte

4,80 € (résidents)*
 6,00 € (extérieurs)

Carte 12 entrées Adulte

52,80 € (résidents)*
 66,00 € (extérieurs)

Tarif réduit (étudiants, chômeurs, RSA, situation de handicap, + 65 ans)

4,30 € (résidents)*
 5,40 € (extérieurs)

Enfant 4 à 12 ans

3,50 € (résidents)*
 4,40 € (extérieurs)

Carte 12 entrées Enfant

38,50 € (résidents)*
 48,10 € (extérieurs)

Entrée Jeune Sportif du Territoire (pendant toutes les vacances scolaires sur présentation licence)

3,00 €

Enfant moins de 4 ans

Gratuit

PASS famille

(4 pers. / 2 adultes max.)

14,85 € (résidents)*
 19 € (extérieurs)

Entrée supplémentaire carte famille

2,50 € (résidents)*
 3,10 € (extérieurs)

Anniversaire (10 enfants maximum)

120,00 € (résidents)*
 150,00 € (extérieurs)

Des pass mensuels et des stages sont également proposés.

Tarifs des activités sur :
www.tournan-en-brie.fr

*résidents de la Communauté de Communes Les Portes Briardes entre villes et forêts

Des PLongeons de OUF ! (PLOUFs)

Après les KLIC (Kits Lire Instruire Compter), les CLACS (Coupons Loisirs Activités Culture Sport) et les BUT (Bons Uniques de Transport), la Municipalité lance donc ce nouveau dispositif : une mesure forte, qui vient compléter les dispositifs déjà en place pour accompagner nos enfants et nos jeunes dans leur épanouissement. ☎ 01 64 42 56 22



HANDICAP



Service enfance

📍 2, Place E. de Rothschild
☎ 01 64 42 52 45/46
✉ info@tournan-en-brie.fr
🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi
8h30 • 12h et 13h30 • 17h30
Mardi, jeudi, samedi
8h30 • 12h

un accueil adapté à chaque enfant

Petite enfance et enfance

La Ville de Tournan-en-Brie est à l'écoute des familles d'enfants en situation de handicap. Un accueil adapté au sein de ses structures est proposé.

Aides aux familles

L'Allocation d'Éducation pour Enfant Handicapé (AEEH) est une prestation familiale qui aide les parents dans leurs dépenses liées à l'éducation de leur enfant en situation de handicap.

Vers une école inclusive

Chaque école accueille tous les enfants, quels que soient leurs besoins. Pour chaque enfant en situation de handicap, une équipe de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) évalue les besoins et propose un plan personnalisé de compensation.



MDPH

☎ 01 64 19 11 40

École de la Madeleine

- rampe d'accès / bandes d'accueil
- place pour handicapés
- mise aux normes toilettes/escaliers
- remplacement des grilles avaloirs
- signalétique adaptée
- remplacement des portes
- bandes visuelles et guidage au sol

Groupe scolaire Santarelli

- rampe d'accès (parvis)
- place pour handicapés
- remplacement interphone
- mise aux normes toilettes/escaliers
- remplacement de la fontaine
- signalétique adaptée
- remplacement des avaloirs
- bandes visuelles, guidage au sol

École du Centre

- mise en accessibilité toilettes et accès aux bâtiments (élémentaire)
- remise aux normes escaliers

École du Moulin à Vent

- réhabilitation du parvis
- remplacement interphone
- remplacement porte
- remplacement borne de la fontaine
- signalétique adaptée
- remplacement des avaloirs
- bandes visuelles et guidage au sol

Service enfance

- rampe amovible

Maison des Jeunes

- changement des portes
- élargissement des couloirs
- mise aux normes toilettes

Petite crèche

- rampe d'accès
- visioophone et contrôle d'accès

Bibliothèque municipale

- élargissement de l'accès
- modification toilettes/escaliers

Salle des Fêtes

- mise aux normes places pour handicapés
- bande de guidage
- mise aux normes accueils/escaliers
- mise aux normes toilettes
- plateforme élévatrice
- bandes visuelles des parois vitrées
- signalétique adaptée



ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

Tout au long de l'année, la Ville de Tournan-en-Brie propose aux habitants des manifestations et événements gratuits pour tous les âges et tous les goûts.

Pour certaines animations (spectacles et séances de ciné notamment), une réservation préalable en quelques clics est nécessaire via le site de la mairie :

www.tournan-en-brie.fr

Spectacles

La Ville de Tournan-en-Brie programme une saison culturelle avec des spectacles gratuits, pour petits et grands ! Théâtre, humour, il y en a pour tous les goûts !

Halloween

Le 31 octobre, la Ville organise une animation pleine de fantômes, de vampires ou petits et grands hurlent de peur !

Service vie locale et associative

📍 Place E. de Rothschild
☎ 01 64 42 56 22
✉ info@tournan-en-brie.fr
🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

**Lundi, mardi,
jeudi, vendredi**
8h30 • 12h et 15h • 17h30
Mercredi
8h30 • 12h

Festivités de Noël

En décembre, la Ville dévoile des animations pour toute la famille. Contes, ateliers culinaires et d'arts créatifs, concert de Noël, marché de Noël et patinoire pour tous !

Ciné-goûters

En hiver, la Ville propose des séances de cinéma à la Salle des Fêtes le dimanche ou pendant les vacances. La séance est suivie d'un goûter.



Carnaval

Au printemps, rendez-vous est donné à tous pour un défilé dans les rues de la ville le matin. L'après-midi, un bal enfantin ravit les plus jeunes !

Chasse aux œufs

Les enfants sont invités à une chasse aux œufs le dimanche de Pâques.

Contes et spectacles

La Bibliothèque municipale propose des contes et spectacles à la Grange.

Festival de jazz

En mai, la Communauté de Communes des Portes

Briardes organise avec la Ville, Onze Heures Onze et le Conservatoire Couperin un festival dédié au jazz. Des concerts gratuits sont proposés dans les villes membres de la Communauté de Communes.

Fête Médiévale Féerique et Fantastique

Tous les deux ans, la ville se transforme à l'occasion de la Fête Médiévale : défilé, nombreuses animations, spectacles, banquet et marché médiévaux, déambulations, démonstrations font de cette journée un événement incontournable.

Fête de la Marsange

Le premier week-end de juin, le Champ de Foire est habillé de structures gonflables et autres animations pour petits et grands, sans oublier le bœuf à la broche, le repas des anciens, les concerts et le karaoké ! Une belle façon d'accueillir l'été en réunissant familles et amis !

Et l'été, alors ?

Tournan Plage, feu d'artifice, cinéma de plein air ou sous les étoiles, contes, animations à la MDJ ou journée à la mer sont prévus en été.



QUOTIENT FAMILIAL ET TARIFS

Restauration

TRANCHES	TARIFS
1	2,05 €
2	2,15 €
3	2,25 €
4	2,35 €
5	2,45 €
6	2,55 €
7	2,65 €
8	2,75 €
9	2,85 €
10	2,95 €
EXT.	4,73 €

Tarifs fixes

Étude surveillée 22 €
(forfait mensuel)

Paiement

Le paiement des différentes prestations peut s'effectuer sur le portail famille. Rendez-vous sur les démarches en ligne du site internet de la Ville : www.tournan-en-brie.fr

Après étude

1 € par jour



Service enfance

📍 2, Place E. de Rothschild ☎ 01 64 42 52 45/46
✉ info@tournan-en-brie.fr 🌐 www.tournan-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi 8h30 • 12h et 13h30 • 17h30
Mardi, jeudi, samedi 8h30 • 12h



Accueil de loisirs et périscolaire

TRANCHES	ALSH JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS	ALSH MATINÉE DE VACANCES AVEC REPAS	ALSH APRÈS-MIDI	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
1	4,12 €	2,48 €	2,06 €	0,80 €
2	4,91 €	2,95 €	2,45 €	0,92 €
3	5,70 €	3,42 €	2,85 €	1,03 €
4	6,48 €	3,89 €	3,24 €	1,16 €
5	7,27 €	4,37 €	3,63 €	1,30 €
6	8,06 €	4,84 €	4,03 €	1,43 €
7	8,85 €	5,31 €	4,42 €	1,60 €
8	9,64 €	5,79 €	4,82 €	1,74 €
9	10,42 €	6,26 €	5,21 €	1,87 €
10	11,20 €	6,72 €	5,60 €	2,02 €
11	12 €	7,20 €	6 €	2,21 €
12	12,79 €	7,68 €	6,39 €	2,40 €
13	13,58 €	8,15 €	6,79 €	2,58 €
14	14,35 €	8,61 €	7,17 €	2,76 €
15	15,16 €	9,10 €	7,58 €	2,92 €
16	16,73 €	10,04 €	8,36 €	3,23 €
17	17,57 €	10,55 €	8,78 €	3,29 €
18	29,30 €	17,58 €	14,64 €	6,58 €

Tournan en.brie

MA VILLE

Mairie de Tournan-en-Brie SERVICE ENFANCE

Place Edmond de Rothschild
77220 Tournan-en-Brie
Tél. : 01 64 42 52 45/46
info@tournan-en-brie.fr
www.tournan-en-brie.fr

Centres de loisirs

MATERNELLE MOULIN À VENT

📍 Chemin des Écoliers

☎ 06 33 33 06 26

ÉLÉMENTAIRE ODETTE MARTEAU

📍 Rue de la Corderie

☎ 06 76 73 66 71

Maison des Jeunes

📍 7, allée d'Armainvilliers

☎ 06 79 93 28 76

✉ mdj@tournan-en-brie.fr

Service vie locale et associative

📍 Place E. de Rothschild

☎ 01 64 42 56 22

✉ info@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

Bibliothèque municipale

📍 Place E. de Rothschild

☎ 01 64 07 04 87

✉ bibliotheque@tournan-en-brie.fr

🌐 www.tournan-en-brie.fr

Petite crèche

📍 5, Place E. de Rothschild

☎ 01 64 07 93 58

Crèche familiale

📍 10, rue de Provins

☎ 01 64 07 04 64

MDS/PMI

📍 16, Place E. de Rothschild

☎ 01 64 25 07 04

MDPH

☎ 01 64 19 11 40

CAF

☎ 0810 25 77 10

MALT

📍 101, rue de Paris

☎ 01 64 07 10 77

✉ contact@malt77.org

🌐 malt77.org

Conservatoire Couperin

📍 101, rue de Paris

☎ 01 64 07 14 35

✉ contact@couperin.fr

🌐 www.couperin.fr